



Les 23 et 25 novembre, mobilisons-nous contre les violences faites aux femmes !

Engagée au quotidien pour les droits des femmes, la FSU manifesterà le **samedi 23 novembre** aux côtés des organisations féministes syndicales et politiques, pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Depuis #MeToo nos mobilisations ont imposé la question des violences faites aux femmes dans le débat public et politique et permis une prise de conscience collective. Pourtant le procès sordide de Mazan, comme les chiffres persistants sur les violences sexistes et sexuelles au travail et ailleurs, révèlent l'inaction coupable du gouvernement. C'est pourquoi nous ne devons rien lâcher et continuer notre combat juste pour une société libérée de ce fléau.

Chaque année, en France :

- On compte plus d'une centaine de féminicides par an alors que 65% des victimes avaient saisi la justice
- 225 000 femmes sont victimes de violences de la part de leur conjoint ou ex-conjoint
- 1 femme est victime de viol ou tentative de viol toutes les 6 minutes. Seulement 12% portent plainte et seuls 0.6% des violeurs sont condamnés
- Près d'un enfant sur 10 est victime d'inceste ; 77% des victimes sont des filles et 95% des mis en cause sont des hommes

Au travail :

- 1 femme sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail
- 80% des femmes estiment qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail
- 25% des agressions sexuelles et 5% des viols se produisent sur le lieu de travail
- 20 viols ou tentatives de viol se produisent chaque jour. 8000 par an ont lieu sur un lieu de travail
- 57% des salarié-es s'estiment mal informé-es sur le harcèlement sexuel
- Seuls 3 cas de violence sur 10 sont rapportés à l'employeur
- 40 % des agresseurs présumés ont été sanctionnés

Alors que le 6ème rapport du HCE pointe la prégnance du **sexisme dans la société** et même le développement de ses manifestations les plus violentes chez les jeunes hommes, la prétendue « grande cause nationale » ne bénéficie toujours pas des politiques et des moyens à la hauteur. La nomination récente d'un gouvernement de droite réactionnaire, sans ministre de pleine exercice pour les droits des femmes, et qui décide d'imposer une **cure d'austérité à tous les services publics** risquent fort d'**accroître les inégalités** voire d'engendrer des reculs, notamment autour des enjeux d'éducation à l'égalité.

Avec de nombreuses organisations, la FSU exige une loi cadre intégrale pour repenser le système en profondeur, pour protéger les victimes et qu'enfin cesse l'impunité : il faut des moyens ambitieux pour l'Education nationale afin qu'elle joue son rôle majeur de prévention, mais aussi pour la police, la justice, la santé, le logement...

La FSU exige aussi un financement ambitieux des cellules d'écoute (dispositif Violence Discriminations Harcèlement et Agissements sexistes) dans la fonction publique pour rendre ces leviers opérationnels.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

LES 23 & 25 NOVEMBRE, MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !

LES REVENDICATIONS DE LA FSU POUR LES ÉLÈVES

- Le **renforcement et le développement de la formations** de toutes et tous les professionnel·les en charge de l'accueil spécifique des usagè·es victimes et des équipes pluri-professionnelles permettant le repérage de ces situations.
- Des **procédures rigoureuses et claires** doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes liés à la protection.
- Le déploiement à l'École d'une **campagne de sensibilisation** à ces violences à destination des élèves.
- La **4ème convention interministérielle** pour l'égalité filles/garçons dans le système éducatif doit être renégociée. La FSU exige un calendrier précis, des moyens et que les organisations syndicales aient toute leur place dans la démarche.

Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective, dès le plus jeune âge et à tous les niveaux de la scolarité. Les personnel·les doivent être en nombre suffisant et formé·es pour la prendre en charge ainsi que bénéficier de ressources dédiées.. Les personnels doivent être formés pour la prendre en charge.

LES REVENDICATIONS DE LA FSU POUR LES PERSONNELS

- Les **dispositifs d'écoute de traitement et d'accompagnement des victimes doivent être financés** pour devenir effectifs et connus par tous et toutes les agent·es. et permettre une véritable prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail.
- Les élu·es VDHA doivent être **doté·es de moyens** pour mener à bien leurs actions syndicales et intégrer aux décisions en matière de lutte contre les VSS.
- Un **plan national ambitieux** doit être mis en œuvre pour prendre en compte et en charge des **conséquences des violences conjugales sur le travail**.
- La **journée de carence** pour les femmes victimes de violences doit être abrogée et des **autorisations spéciales d'absence** pour les victimes de violences doivent être accordées, intégrant les violences intrafamiliales.

LA FSU DANS L'ACTION, AUX CÔTÉS DES PERSONNELS !

- Partout, **la FSU intervient** pour **protéger la situation d'emploi et la carrière des victimes** (aménagement d'horaires, de poste, prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais etc...) et pour **obliger les employeurs à prévenir et faire cesser les violences**.
- **La FSU intervient dans les instances nationales et de proximité** (régionales, académiques, départementales...) pour exiger que les **plans d'égalité professionnelle soient financés à hauteur des enjeux** : des moyens pour la prévention et l'accompagnement des victimes doivent être dégagés sans délais.

La FSU appelle à participer aux différentes manifestations unitaires organisées partout en France aux côtés des collectifs féministes les 23 et 25 novembre.



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN



Le livret FSU contre les violences sexistes et sexuelles au travail est en ligne : <https://fsu.fr/livret-vsst/>